



Spécial RASED

Supplément n°2 au JA 89, mars 2012

Toutes et tous concerné-es : pour refuser l' inacceptable



Un film de Pierre de Nicola, Production FNAREN
<http://www.fnaren.com/lafnarenimages4.html>

Le film suit trois rééducateurs dans leur travail, en Tarn-et-Garonne : Jean-Michel qui arrive d'une grande ville du Nord, Julie qui découvre le métier et Christiane qui va l'accompagner dans sa formation. Les séquences de rééducation avec les enfants entrent en résonance avec des témoignages de parents, d'enseignants, des éclairages de spécialistes.... Au-delà de la difficulté scolaire et de son dépassement, c'est de la réalité de l'école d'aujourd'hui dont il est question.

*Politique à haut risque
pour les élèves en difficulté ... et l'école*

Sous couvert de réduction des dépenses publiques, le ministère accélère sa politique ultra libérale de casse de l'école : **les mesures de cartes scolaires pour la rentrée 2012 font état d'un sabotage quasi intégral de ce qu'il restait du dispositif RASED**, seul dispositif gratuit d'aides spécialisées dans l'école, déjà bien mis à mal par les décrets Darcos depuis 2008 dont les mesures substitutives (aides personnalisées, stages RAN) ne leurrent plus personne.

C'est **l'école toute entière** qui est **touchée** (disparition des RASED mais aussi augmentation des effectifs par classe, dégradation de la formation initiale et continue des maîtres, diminution des postes de remplacements, abandon de la scolarisation des 2 ans) **avec des conséquences tragiques pour les plus fragilisés de ses élèves.**

Attaquer les RASED, c'est supprimer le regard bienveillant des enseignants spécialisés

sur les élèves en difficulté. **C'est laisser des enfants**, pour lesquels la réponse pédagogique n'est pas suffisante, s'enfoncer résolument dans l'échec, la violence ou l'exclusion. **C'est ne plus accompagner les familles**, abandonner des enseignants désarmés par des enfants qui n'apprennent pas. **C'est perdre la richesse** du regard croisé tripolaire. C'est empêcher l'école d'accomplir ses missions. **C'est externaliser la difficulté scolaire vers le privé** (marché ô combien florissant), en renvoyant aux familles la responsabilité et la charge d'en supporter le coût.

Parce que nous sommes attachés à une école émancipatrice, humanisante, prenant en compte tous les enfants, respectueuse du développement singulier de chacun, parce que la société ne doit pas faire d'économies sur le dos des plus fragiles, il est urgent de réagir.

Marie-Jeanne Couppey, rééducatrice, RASED, Fontenay-sous-Bois

Pour connaître les lieux, dates et horaires des projections à l'initiative de SUD éducation Créteil :

→ Consultez le site : www.sudeduccreteil.org

«*Je pense à vous*», de Jacky Poulain, enseignant spécialisé, RASED, Sallanches, 2008

Dialogue entre le mari et la femme ; ils viennent d'apprendre que celui-ci a un méchant cancer, déjà bien avancé. Le temps est désormais compté.

Elle : « ... *Mais qu'est-ce que nous allons devenir ??* »

Un temps.

Lui : « ... *Qu'est-ce que TU vas devenir... ?* »

Je restitue là de mémoire la fin d'un texte bref de Jean-Paul Dubois dans son recueil *Parfois je ris tout seul*.

Sourire triste. Association d'idées avec ce que j'entends ici ou là, au gré des cours de récréation ou des « salles des maîtres », en relation avec la menace de disparition des RASED et des aides spécialisées à l'école.

Beaucoup de collègues, sincèrement compatissants ou un rien cyniques - parfois les deux tant nos fonctions auront semblé enviables, jusqu'au bout ! -, **s'inquiètent de notre avenir à nous, les enseignants spécialisés E ou G :**

« *Mais qu'est-ce que vous allez devenir ??* »

Et moi de répondre systématiquement :

« *Qu'est-ce que VOUS allez devenir, vous ??* »

Je pense à vous, actuel(le)s et futur(e)s enseignant(e)s des écoles maternelles et élémentaires,

à qui l'on demandera bientôt de gérer les petites, moyennes et grandes difficultés dans vos classes. On vous attend, on vous imagine bientôt omnipotents, en capacité de régler toute difficulté d'adaptation et de comportement, toute difficulté d'apprentissage pour chacun de vos élèves. Vous accéderez un temps au sentiment un peu enivrant d'une certaine toute-puissance.

Vous avez, vous aurez la lucidité de penser qu'hormis de l'orthophonie, vous ne pourrez compter sur des prises en charge dans les CMPP, les CAMSP, les CMP, tant ces structures sont saturées. Vous entretiendrez l'idée que « c'est quand même mieux que rien ».

La mort dans l'âme, vous suggérerez qu'il existe des psys installés en libéral, et passant vite, vous vous ferez à l'idée que ce n'est pas votre problème de savoir si la plupart des familles n'ont et n'auront pas les moyens financiers d'entreprendre de telles démarches.

Vous vous concentrerez sur l'idée que si la pédagogie n'a pas réponse à tout, elle doit et devra vous permettre de faire face à presque toutes les problématiques. La mise en place du soutien et de l'aide personnalisée fera chuter vertigineusement les statistiques de l'échec scolaire, on parlera d'une baisse conséquente de 2,9% (3,4% selon les sources). Vous vous réjouirez.

Vous bénéficierez de la bienveillance de votre administration qui, autant soucieuse de votre santé mentale que de votre degré de professionnalité (critère déterminant du nouveau salaire au mérite), organisera régulièrement des « stages » pendant lesquels vous pourrez vous convaincre avec soulagement que, oui, vous êtes et serez en mesure d'assumer 3 ou 4 fonctions à la fois ; que de solides connaissances pédagogiques associées à un enthousiasme communicatif vous permettront - dans le cadre de projets extrêmement bien ficelés - d'avoir 2 cerveaux, 3 cœurs, 4 bras, 8 mains, 12 oreilles, 5 langues et quelques paires de pieds.

Vous ne serez pas ennuyés, tracassés, vidés trop longtemps par les enfants récalcitrants. Là encore, Votre Ministre pense à cela : un groupe de réflexion est ou sera bientôt mis en place : on peut compter sur un partenariat bénéfique, une mutualisation des moyens avec ses collègues du Ministère de l'Intérieur et de celui de la Justice : des Centres seront construits.

Par ailleurs, des primes, des heures supplémentaires grassement rémunérées viendront vous soutenir le moral dans les moments difficiles que vous ne manquerez pas de traverser.

Je pense à vous, oui. Et je ne vous envie pas...

Je pense à vous...

Je pense à vous, petits et grands enfants des écoles maternelles et élémentaires,

pour qui l'école est une épreuve et une souffrance quotidienne : j'en témoigne pour vous ici, après plus de vingt ans dans ce métier. Vous êtes pour mon « compte » quelques centaines (500, 600, 700 ?), rencontrés dans l'école mais en dehors de la classe, à vous être coltinés avec moi à votre manière d'être là, à l'école, de guingois, empatouillés dans vos difficultés : la trouille d'avoir à oser dire, à oser faire, la peur de l'échec, rongés d'anxiété devant les attentes de l'école ; l'incapacité de vous poser 2 minutes, d'être dans la pensée, disponibles à la réflexion et au « travail » ; ces angoisses, ces terreurs d'avoir à lâcher sa mère, le monde de l'enfance, l'univers du jeu pour « grandir » ; ces étiquettes d'enfants dangereux, infects, insupportables, cette agressivité irrépressible et débordante qui vous caractérisaient ; ces enseignant(e)s avec qui « ça ne passait pas » ; toutes ces histoires familiales douloureuses qu'on vous demandait de laisser au porte-manteau mais qui vous empêchaient...

Ces « j'aime pas l'école... » démultipliés au fil des ans, exprimés d'une manière ou d'une autre. La peur au ven-

tre, les cauchemars racontés, les solitudes affectives, les déserts relationnels...

Je pense à vous tous et toutes, rasant les murs, vous y cognant, y cognant quelques-uns passés trop près, je pense à ces murs de silence lentement fissurés, aux sourires, aux regards perdus et retrouvés.

Je pense à cet espace d'écoute et de parole peut-être bientôt refermé, où il est très justement parlé de l'estime de soi et du désir d'apprendre. Futurs souvenirs d'une approche sensible, humanisante, respectueuse du sujet, pour finir sur un gros mot...

(Je fais ici la part des choses : je n'oublie pas que de nombreux collègues, de nombreuses écoles en France n'ont jamais connu ou travaillé avec un RASED et, comme on dit, ne s'en sont pas forcément portés plus mal : on ne sait pas et on ne saura sans doute jamais si la présence d'un RASED ne les aurait pas aidées à ce que ça aille « un peu mieux », tant il est vrai qu'aucune école n'échappe à la question de la difficulté...)

Comment allons-nous faire sans eux, sans elles ?

de Sophie Asselineau, psychologue RASED, Orly, 2012

Pour enfin répondre au très beau texte de Jacky Poulain, (texte également en ligne sur le site de Daniel Calin), il faut absolument que je dise dans l'urgence et la peur, cette sorte de peur insidieuse qui s'installe en nouant et coinçant, lentement mais sûrement, nos moyens, nos compétences, nos possibles :

QU'ALLONS-NOUS FAIRE, SANS EUX/ELLES, les enseignant-e-s spécialisé-e-s?

Nous, les psychologues à l'école, leurs partenaires des RASED, comment allons-nous faire sans leur regard, leurs commentaires, leurs observations, leurs dires, leurs mots, leurs compétences, leurs façons de faire, leurs manières de transcrire, leurs habitudes de communication, leur perception, leur ressenti, leur expérience ?

COMMENT ALLONS-NOUS FAIRE, SANS EUX/ELLES, en solitaire, pour réparer, détricoter, reticoter, découdre, recoudre, rapiécer, toutes ces histoires singulières, uniques, d'échec, d'incompréhension, de ruptures, de chaos qui sont le lot de tous ces enfants en échec, en souffrance, en difficulté dans cette immense « maison » de l'Éducation nationale qui ne les entend pas, leur ferme la porte et s'obstine à ne pas les accueillir ?

COMMENT ALLONS-NOUS FAIRE, SANS EUX/ELLES, tellement bien SPÉCIALISÉ-E-S, pour aller reprendre par la main, ces enfants là, relégués derrière la porte, dans les couloirs, au poteau, sur le paillason de « notre » grande institution ?

COMMENT ALLONS-NOUS FAIRE, SANS EUX/ELLES, pour réarticuler les circuits symboliques, renouer la parole, freiner l'emballlement des « fatalités » ou le « faire » se substitue au « dire » ?

COMMENT ALLONS-NOUS FAIRE, SANS EUX/ELLES, adaptation, rééducation ? Spécificités si essentielles à l'immensité du travail de réparation, d'écoute, de prise en charge, de prise en compte, de la souffrance, du silence, des blocages, des absences, des hurlements de tous ces enfants signalés comme inadéquats, inopérants, récalcitrants aux apprentissages ?

Psychologues clinicien-ne-s A L'ÉCOLE, comment allons-nous faire, jour après jour, pour élaborer, interpréter, conjuguer, proposer, inventer, **SANS EUX/ELLES**, au plus près des enseignant-e-s, des enfants-élèves et de leur parents ?

Si la « cognition » au centre du système éducatif englobe encore tout simplement la capacité de « comprendre » le monde et « agir » sur lui, alors, comment sans eux/elles, allons nous parvenir à abandonner les vieilles oppositions stériles et caduques entre « cognitif » et « affectif », intellectuel et relationnel, apprentissage et plaisir, instruction et éducation ?

C'est notre espace de RESEAU (RASED), transitionnel, interactionnel, pluridimensionnel et dynamique qui générerait l'énergie, la potentialité de limiter, réduire, l'enchaînement, l'agglutinement et la répétition des échecs de toutes sortes.

Pour nous, PSYCHOLOGUES CLINICIEN-NE-S A L'ÉCOLE, accepter ou simplement subir, la disparition ou le démantèlement des Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté c'est accepter ou ne pas voir, occulter, l'évidence des effets secondaires ou risques collatéraux qui nous conduiront lentement mais sûrement à travailler, à « la carte » au rabais, en urgence, voire aux ordres. En quelque sorte, devenir des fournisseurs d'expertises, des dépisteurs de Q.I, des producteurs de compte- rendus chiffrés.

toutes et tous concerné-es

Pour mémoire :

« L'aide spécialisée est une écoute de ce qui s'est cassé, de la partie « accidentée » du moi, sans connotation péjorative, pour engager un travail de réparation en s'appuyant sur la partie intacte du moi et à partir de l'établissement d'une relation de coopération. »

«... On peut recenser les outils de remédiation des personnels spécialisés pour voir combien ils feront défaut à l'école tout entière et aux élèves les plus en difficulté. Ce sont des dispositifs qui s'appuient sur une acceptation de l'autre tel qu'il est, pour construire avec lui et les partenaires éducatifs un projet qui permettra de l'accompagner dans un devenir d'élève. »

Jacques Lévine

« Les enfants sont rugueux et on nous demande de les repasser. » Miguel Benasayag

Même si ce n'était plus que pour « les enfants du chaos » de D. Calin ou les « casse-couilles » de M. Benasayag, nous avons besoin plus que jamais de toutes les compétences autour des enfants en difficulté.

De notre solidarité et de la force de notre engagement dans la défense de tous les personnels spécialisés dépendra la survie de la psychologie clinique à l'école et la survie de la globalité des compétences, indispensable dans la prise en charge des enfants en mal d'apprendre.



aide personnalisée et rased

L'aide personnalisée ne remplacera jamais les aides spécialisées

L'aide personnalisée peut-elle remplacer les Rased ?

Si l'aide personnalisée concerne des élèves qui ont besoin d'un soutien ponctuel, les aides spécialisées concernent des enfants qui rencontrent des difficultés durables, liées à des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation aux attentes scolaires que l'enseignant-e ne peut résoudre seul-e en classe puisqu'il/elle n'a pas

été formé-e pour. L'argument utilisé par Luc Chatel, le 20 janvier 2012, pour justifier la suppression des RASED est donc sans fondement : "L'institution de l'aide personnalisée permet désormais aux enseignants affectés dans les classes de traiter eux-mêmes, en prolongement de la classe, un certain nombre de difficultés d'apprentissage qu'ils ne pouvaient auparavant prendre en charge de manière suffisamment efficace".

Quelle efficacité pour les RASED ?

L'efficacité des RASED a été évaluée par les professeurs J.-J. Guillarmé et D. Luciani (université Paris Descartes) : "20% des élèves ayant suivi 30 heures d'aide personnalisée font effectivement des progrès dans les acquisitions scolaires, exclusivement. Par conséquent, l'aide personnalisée n'est pas adaptée aux autres élèves qui en ont bénéficié (80%)". En revanche, "70 % des élèves ayant suivi 30 heures d'aide rééducative font effectivement des progrès, et ce non

seulement dans les acquisitions scolaires (65%) mais également dans le domaine des compétences cognitives (développement des capacités à penser, mémoriser, raisonner, apprendre) : 68% ; des compétences sociales (capacités à communiquer, à développer des interactions avec les autres, à assumer les conséquences de ses actes) : + de 70% ; des compétences relationnelles (acceptation de l'autorité et des règles, bonne estime de soi) : 60%".

Pour consulter le rapport de recherche de J.J. Guillarmé et D. Luciani : « La querelle des aides à l'école », étude comparative et évaluation des résultats de « l'aide personnalisée à l'élève » et des « aides spécialisées » à l'enfant :
www.edition-eres.com/pdf/Guillarme_La%20querelle%20des%20aides%20a%20l%27ecole.pdf

La confusion des temps de l'aide

de Françoise Ballay, institutrice formatrice rééducatrice à Dijon, 2012

Qui n'a pas souhaité disposer du temps nécessaire pour aider les élèves de la classe en butte avec des apprentissages ? Mais « l'aide personnalisée » instituée depuis 2008 aboutit surtout, à en croire ces témoignages, à emmêler les temps, perturbant les relations entre enfants, enseignants et familles.

C'est de la place singulière de rééducatrice psychopédagogue que j'ai tendu l'oreille à ce qui se dit à l'école, notamment à propos de ce nouveau temps réservé à l'aide. J'ai retenu le sentiment que ce temps est vécu comme brouillé, frustré, irrespectueux. Les témoignages qui émaillent cet article m'ont permis de relever quelques confusions entraînées par cette mesure, mais aussi de faire apparaître combien l'irruption de l'aide dite « personnalisée » influence, perturbe, désorganise différents temps, au détriment des élèves et des enseignants, ainsi que des familles. Ces confusions touchent le temps et l'espace de la sphère scolaire comme ceux de la sphère privée.

Des enfants ballottés entre école et maison

« Mon maître me garde plus longtemps auprès de lui, la maîtresse m'a choisi, elle me préfère... ou elle m'en veut ? » L'enseignant se trouve alors pris dans des mouvements psychiques auxquels il n'a été ni préparé, ni formé, que l'enfant dépose et propose, comme il le ferait auprès du rééducateur ou du psychologue, dont le métier est justement d'entendre et de travailler ces mouvements.

Ainsi, « depuis qu'elle accueille Pétronille le matin en aide personnalisée avant l'arrivée du grand groupe, son institutrice a toutes les peines du monde à faire classe ; Pétronille est collée à ses jupes toute la journée, pleure et écarte les autres ». « Alex, lui, est seul avec sa maîtresse (!) en aide personnalisée. Il semble y jouer et rejouer sa problématique de séparation-individuation », sans que l'enseignante puisse répondre à cette demande, qui tourne en boucle et ne trouve pas d'issue. « En aide personnalisée, quand je suis avec Tony, il réussit tout », dit la maîtresse. Et en classe ? « Heu, il ne fait rien, il attend... »

Alors que le temps « de la maison » est en souffrance pour quelques-uns de ces enfants tristes, agités, « ailés », plutôt que de travailler ce lien comme le font les personnels des réseaux d'aide, on ajoute davantage de « temps école », sur le temps maison. Le temps est confis-

qué : « Je pense à ces enfants de petite section qui doivent répondre une demi-heure supplémentaire par jour aux demandes scolaires d'un adulte », ou le temps d'un repas concentré : « Cette petite fille qui avait la chance de manger à midi à la maison et qui doit maintenant manger à la cantine, les jours d'aide personnalisée, parce qu'elle a des difficultés de... concentration ».

La confusion gagne aussi les indications d'aide, la considération portée au temps de l'aide interfère sur l'analyse de la situation de l'élève. Les aides spécialisées sont ainsi parfois mises sur la touche, ou interrompues sans concertation, pour satisfaire un emploi du temps plus facile à organiser ou demandé par la hiérarchie. Une anticipation à la disparition des réseaux d'aides ? Ainsi, « Louisa, 5 ans, est fatiguée par un souci de santé depuis la prime enfance. Souvent absente pour des séjours à l'hôpital, en classe elle est "lente". Elle est alors soustraite à l'aide spécialisée engagée par l'équipe



du RASED sur le temps scolaire, par décision de l'enseignante, pour être inscrite sans concertation sur la liste des enfants retenus pour venir le matin à 8 h... ou elle vomit les chiffres dont elle ne veut plus entendre parler. Quelques semaines de ce régime suffisent à engendrer un refus scolaire, et une consultation en CMPP. »

Le temps contraint des enseignants

Les identités professionnelles et les orientations pédagogiques sont brouillées. Être tantôt le maître de la classe et le « répétiteur » de quelques élèves suppose de passer d'une posture à une autre, sans distinction très claire. L'espoir légitime de soutenir ses élèves en délicatesse avec l'école altère la différenciation pédagogique recherchée en classe :

– « Attends, moi, avec mes 28 CM2, quand un élève n'a pas compris au deuxième coup, je le prends en aide personnalisée... »

– « L'organisation de la classe en ateliers ou activités différenciés est abandonnée au profit d'une uniformisation de l'enseignement. »

– « Quelles en sont les conséquences ? Un plus grand décalage encore pour les élèves que nous suivons. Ils ne peuvent plus adhérer à ce qui se passe en classe. »

– « L'aide personnalisée devient un temps pour les enfants les plus lents qui n'ont pu finir leur travail en classe : le rythme s'est accéléré, ces enfants n'ont aucune chance de pouvoir monter dans le train qui ne

s'arrête jamais. On ne leur offre que cette possibilité, de finir leur course sur leurs temps de pose afin que, à bout de souffle, ils puissent se remettre sur la ligne de départ avec les autres.

Dans certains cas, j'ai appris que certains enfants suivis au Rased rattrapent ce "temps perdu" pendant l'aide personnalisée. »

Par ailleurs, les temps institutionnels réservés à l'aide se trouvent bousculés :

– « Les rencontres enseignants et équipe Rased sont encore plus difficiles à mettre en œuvre depuis deux ans, faute de disponibilité de part et d'autre, malgré toute la bonne volonté... »

– « Avec ces aides personnalisées, on a bien travaillé... pour ceux qui n'en avaient pas besoin ! Car vu les retards, refus des parents, impossibilités matérielles, absences, on fait venir ceux qui sont motivés pour justifier les heures. »

Plus grave, ce temps de l'aide s'avance comme un outil dévastateur des valeurs de l'éducation, qui s'estompent et s'égarent face à la course à la « rentabilité », qui déborde du monde de l'entreprise pour s'ébattre dans l'école : « Au conseil d'école du deuxième trimestre, la directrice parle longuement de l'aide personnalisée : dans un tel dispositif, le gros avantage, c'est qu'il n'y a pas de perte de temps ! Dans une tâche de vingt minutes, et à quatre, les élèves ne peuvent pas se disperser, ils sont obligés d'être à ce que l'adulte leur demande. A contrario, en classe, on perd beaucoup de temps ! À partir de midi, elle relève tout de même une baisse de l'attention... les enfants saturent. Elle s'autorise en fin d'année un bémol. C'est contraignant, car ce dispositif ne permet plus à l'équipe de se réunir, sinon pour organiser cette aide personnalisée, jamais pour parler de pédagogie ! La maîtresse de petite et moyenne section précise qu'avant, un décloisonnement était organisé l'après-midi, aujourd'hui les enseignants n'ont plus l'énergie suffisante pour le mettre en place ! »

Des relations avec les parents embrouillées

Les familles sont invitées à répondre à l'offre, à accepter, ou refuser ce temps ajouté au temps de classe, compliquant encore les relations avec l'école. La décision s'annonce par un mot dans le cahier : « Madame, Jessica ne viendra plus en aide personnalisée, car je ne peux la conduire à l'école pour 8 h 20. Elle prendra le ramassage scolaire », ou par l'aménagement silencieux comme celui de « cette maman qui se demande comment elle va payer la cantine, qui pense que sa fille serait plus au calme chez elle, mais n'ose pas en parler à la maîtresse et signe l'autorisation parentale pour

l'aide personnalisée parce que la maîtresse a dit que sa fille en avait besoin et que la mère fait confiance à l'enseignante... » Sans parler des « parents culpabilisés d'avoir refusé l'aide personnalisée le soir, mais qui l'ont fait parce qu'il n'y a plus de bus après 16 h 30 et que personne ne peut venir chercher l'enfant... » Ce problème est d'autant plus aigu en zone rurale : « il y a parfois des distances assez importantes entre le domicile et l'école. Ainsi, pas mal d'élèves "proposés" n'ont d'office pas été inscrits par leurs parents. Parmi les autres, on a un absentéisme important. Au final, il y a des matins (pas tous) où on se demande ce qu'on fait là... »

Aider ne s'improvise pas

Ni bonne volonté, ni injonction gouvernementale ne suffiront à aider comme il se doit un enfant à prendre, et à tenir au mieux, sa place d'élève. Aider, accompagner suppose une connaissance de ce qui se joue dans la vie de l'enfant en mal d'être élève, de manière invisible, ou illisible, le plus souvent inconsciente, et au-delà de ses manifestations symptomatiques.



Cela suppose aussi l'accueil toujours singulier de ce qui constitue le rapport aux apprentissages de cet enfant-là, par la rencontre clinique du sujet et sa famille, une analyse en équipe, un pas de côté, du « tiers ».

Cela suppose enfin de reconnaître que ce rapport à l'apprentissage et à la connaissance que l'enfant a construit

tant bien que mal sur des attitudes défensives et vivantes, où se mêlent et s'emmêlent représentations et conflits de loyauté, ne pourra se réaménager, se transformer que dans un processus, – c'est à dire du temps ! – et dans une relation, différente de celle qu'il a établie à ses parents, à son instituteur et à ses pairs.

Le temps réservé à l'aide dite personnalisée ne garantit pas cette position. Ne servirait-il pas plutôt d'écran de fumée et d'alibi au chantier de démolition des RASED, constitués d'enseignants spécialisés, rééducateurs et psychologues, formés et certifiés à cette aide de qualité proposée, à l'école, aux enfants en difficulté ?

Le collectif RASED 94 et la majorité des syndicats du 94 se mobilisent

Le Collectif RASED 94 ainsi que l'AREN 94, le SNUipp-FSU 94, SUD éducation Créteil, la CGT Educ'action 94, le SNUDI-FO 94 et la CNT-STE 94 ont demandé une **audience à l'IA** (qui aura lieu le 21 mars) afin d'envisager et de leur préciser :

- les conditions d'application de la circulaire de 2009
- l'avenir des personnels spécialisé-es sans poste
- les perspectives des personnels sortants de formation spécialisée
- les modalités de prévention et de prise en charge de la difficulté scolaire dans le département à la rentrée prochaine.

Les initiatives du Collectif National RASED

→ La pétition : « L'Appel des RASED »

Signez et faites signer la pétition « L'Appel des RASED » à l'initiative des organisations du Collectif National RASED en allant sur le site :

www.appeldesrased.fr

L'objectif est de dépasser les 250 000 signatures recueillies en 2009 pour la pétition « Sauver les RASED ».

SAUVER ET DÉVELOPPER LES RASED, C'EST DÉFENDRE
UNE ÉCOLE POUR TOUS !

Pour signer « L'Appel des RASED »
www.appeldesrased.fr

→ Le 4 pages

Pour le télécharger
<http://www.collectifrased.org/>



Les organisations du Collectif National RASED :

AFPEN, FNAME, FNAREN, ANCP; FCPE; AGSAS; CGT Educ'action, SE-UNSA, SGEN-CFDT, SIEN-UNSA, SNPI-FSU, SN PsyEN-UNSA, SNUipp-FSU, SUD éducation

Le mot de la FCPE

« L'aide aux élèves en difficulté doit être intégrée dans le temps scolaire obligatoire des enfants. Les aides dispensées par les maîtres du réseau et les psychologues scolaires n'ont rien à voir avec un soutien ponctuel et externalisé ! Les enseignants du RASED ont un rôle et une formation spécifiques que le dispositif d'aide per-

sonnalisée ne pourra jamais remplacer. La lutte contre l'échec scolaire doit être une priorité du ministère de l'Éducation nationale. Il n'est pas possible que le traitement de la difficulté scolaire des élèves disparaisse pour cause d'économie budgétaire ! La FCPE demande que le dispositif RASED soit prolongé au collège. »

Le Collectif pas de 0 de conduite

Le Collectif
**PAS DE 0 DE CONDUITE
POUR
LES ENFANTS DE 3 ANS !**

extrait de la lettre ouverte aux candidat-es à l'élection présidentielle

« Aujourd'hui les conditions d'accueil et d'accompagnement de la grossesse et de la naissance se détériorent, la qualité des modes d'accueil de la petite enfance est attaquée, les réseaux d'aide psychologique en école (RASED) sont démantelés, les centres médico-psychologiques (CMP) et CMPP de plus en plus délabrés, la santé scolaire laissée en déshérence et le premier degré toujours privé

d'assistantes sociales, la protection maternelle et infantile (PMI) est en grande difficulté dans de nombreux départements, les réseaux d'écoute, d'appui et de soutien aux familles (REAAP) sont de plus en plus réquisitionnés pour évaluer et contrôler la parentalité, les médiations artistiques et culturelles qui n'ont plus à prouver leur utilité ne sont plus soutenues, et les subventions au tissu associatif intervenant en petite enfance sont asséchées. »

Pour en savoir plus sur le Collectif

→ www.pasde0deconduite.org

Rappel des mesures de carte scolaire

Pour l'académie de Créteil :

Val-de-Marne :

56 postes RASED supprimés dont 14 spécialisés G, 19 spécialisés E, et 16 postes de classe d'adaptation.

Seine-Saint-Denis :

37 postes RASED supprimés dont 29 spécialisés E et 8 spécialisés G

Seine-et-Marne :

59 postes RASED supprimés dont 25 spécialisés E et 34 spécialisés G

Sur 95 départements :

Postes E : - 1189

Postes G : - 711

Postes Psy : - 49

Total : - 1949

Les revendications de SUD Éducation

- Restitution de tous les postes de RASED supprimés ces trois dernières années ;
- Annulation de toutes les suppressions de postes (RASED, ASH, Moyens supplémentaires...)
- Création de tous les postes de RASED nécessaires à hauteur des besoins ;
- Abrogation des décrets Darcos (qui ont imposé la mise en place de l'aide personnalisée et qui ont ainsi permis la suppression de milliers de postes de RASED) ;
- Départs en formation à hauteur des besoins ;
- Retour à une formation CAPA-SH à temps complet ;
- Réouverture de tous les centres de formation d'enseignant-es spécialisé-es et de psychologues scolaires

Projections du film de la FNAREM



A Ivry, Orly, Alfortville,
Champigny, Aubervilliers,
Saint-Denis, Provins ...

Infos à venir sur le site
de
Sud éducation Créteil
→ www.sudeduccreteil.org

Dispensé de timbrage

CRÉTEIL C.C.

Créteil
SUD
Éducation

11-13 rue des Archives
94010 CRÉTEIL CEDEX

P

P R E S S E

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Déposé le :
mars 2012

Supplément n°2 au JA n°89

Prix : 1,5 € / abonnement : 15 €

Spécial RASED

Pages	Sommaire
1	» Édito : Politique à haut risque pour les élèves en difficulté ... et l'école » Le film «Un Parmi Les Autres»
2-3-4	» Contributions : Toutes et tous concerné-es - «Je pense à vous» - «Comment allons-nous faire sans eux, sans elles ?»
4-5-6	» Débat : Aide personnalisée et RASED : - L'aide personnalisée ne remplacera jamais les aides spécialisées - La confusion des temps de l'aide
7	» Solidaires dans les luttes - Le Collectif RASED 94 se mobilise - Le 4 pages du Collectif RASED et la carte pétition - Le mot de la FCPE - Le Collectif Pas de O de conduite
8	» Rappel des mesures de cartes scolaires » Les revendications de SUD éducation Créteil » Projections du film «Un Parmi Les Autres»

SUPPRESSION DES RASED
PÉNALISATION DES MINEURS



APRÈS LES MAÎTRES GET E
LES MAÎTRES CHIENS

SUD Éducation Académie de Créteil - Maison des syndicats de Créteil

11-13 rue des Archives - 94010 Créteil cedex Tel : 01.43.77.33.59 - Fax : 01 43 77 65 58
e-mail : contact@sudeduccreteil.org Site : <http://www.sudeduccreteil.org>

Syndicat affilié à l'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES

Directeur de la publication : Luc COLPART

Commission Paritaire N° 1210S07631